



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-3632>

Département(s) de publication : **91, 77**

Annonce n° **26-3632**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : RECONNAISSANCE ET GEOLOCALISATION DES RESEAUX SECS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART

Description : RECONNAISSANCE ET GEOLOCALISATION DES RESEAUX SECS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART

Identifiant de la procédure : 24fceb9-8a53-47e8-bc2e-1a9bdbbd8b8f

Avis précédent : 859b9150-c5ab-4e23-8de9-8e21d643a8a0-02

Identifiant interne : 2025M038

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : oui

Justification de la procédure accélérée : L'acheteur accepte la soumission des offres par voie électronique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71351810 Services topographiques

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Sur le territoire de Grand Paris Sud

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire. Sans montant minimum annuel avec un montant maximum annuel de 350 000Euros HT et un montant estimatif annuel de 250 000Euros HT. Durée d'un an reconductible 3 fois sans dépasser 4 ans. Financement : budget de l'agglomération de Grand Paris Sud. Paiement : avance conformément aux articles R.2191-3 à 19 du code de la commande publique, acomptes mensuels, prix forfaitaires, prix révisibles, paiement dans les 30 jours par mandat administratif. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R. 2142-24 du Code de la commande publique. Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100% du montant de l'avance. Le titulaire devra être en mesure de présenter les certifications suivantes : • Certification en géoréférencement ou Géomètre expert • Certification en détection de réseaux • Habilitations électriques (détection et consignation) • Autorisation d'Intervention à Proximité de Réseaux (A.I.P.R)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Reconnaissance et géolocalisation des réseaux secs sur le territoire de la communauté d'agglomération Grand Paris sud Seine Essonne Sénart

Description : La présente consultation concerne l'exécution de prestations de reconnaissance et de localisation de réseaux concessionnaires et ouvrages enterrés, dans le cadre du Géo-référencement des réseaux secs sur le territoire de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart (GPS). Les prestations du présent marché sont pour l'essentiel : Prestations de localisation d'ouvrages enterrés : Par des techniques de détection non-intrusives des ouvrages (techniques sans fouilles ouvertes). Prestations de levés topographiques et de géoréférencement d'ouvrages enterrés ; Autres prestations Intervention ponctuelle pour levés topographiques et géoréférencement en cas de découverte en cours de travaux d'un ouvrage non identifié ou en cas de différence notable entre l'encombrement du sous-sol constaté et les informations portées à la connaissance de l'entreprise de travaux et mise à jour des données cartographiques.

Identifiant interne : 2025M038

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71351810 Services topographiques

Options :

Description des options : Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés négociés pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique).

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Sur le territoire de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le marché est reconductible trois fois tacitement par période d'un an sans dépasser 4 ans.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire. Sans montant minimum annuel avec un montant maximum annuel de 350 000Euros HT et un montant estimatif annuel de 250 000Euros HT. Durée d'un an reconductible 3 fois sans dépasser 4 ans. Le titulaire devra être en mesure de présenter les certifications suivantes : • Certification en géoréférencement ou Géomètre expert • Certification en détection de réseaux L'exécution des prestations sera confiée par le titulaire à des personnels possédant l'expérience et les connaissances professionnelles leur permettant de concevoir et d'exécuter les travaux, conformément aux règles de l'art. Il est demandé au titulaire de fournir dans la présentation des offres tous les justificatifs permettant d'attester les compétences professionnelles des personnels. Pour assurer tout ou partie des prestations attendues au présent marché, sur des réseaux dits sensibles et non sensibles, le titulaire devra justifier que son personnel dispose, par typologie de prestations et de réseaux, des titres de qualification à minima : • Habilitations électriques (détection et consignation) • Autorisation d'Intervention à Proximité de Réseaux (A.I.P.R)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1 - Valeur technique au vu du mémoire technique et méthodologique Qualité des livrables restitués : Classe de précision A Modèle de jeu de données SIG transmis(.shp ou .dwg) accompagné de tables attributaires (.csv ou .xlsx) correspondant aux normes topographiques et aux données attributaires décrites dans le C.C.T.P. - modèles de documents (rapports, fiches, ...) 15 points Méthodologie et délais d'exécution proposés en fonction du linéaire à relever pour chaque secteur d'intervention 15 points Moyens humains : qualifications, compétences et formations du personnel dédié aux prestations, organigramme du projet, nombre d'équipes et nombre de personnes par équipe, nombre de techniciens de détection dédiés au projet - Référent unique 15 points Cas pratique sur un carrefour : Description de la méthodologie, planning organisationnel, nombre de personnes, rendu du fichier shape de l'étude.

Evaluation in-situ (2,5 points) Evaluation de la restitution (2,5 points) 5 points
 Matériels utilisés pour la géo détection et le relevé terrain, Logiciels de post-traitements de la donnée dédiés à l'exécution du marché. 5 points Présentation des actions du candidat en matière de transition environnementale, comprenant notamment des éléments sur la diminution de son impact carbone dans le cadre de ses activités (déplacements, véhicules électriques ...) 5 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations Le prix est apprécié au regard du montant du détail quantitatif estimatif non communiqué en application de la formule suivante :
 Note = 40 x (prix de l'offre la moins disante / prix de l'offre notée)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - Jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - Dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension des dites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1,400,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Groupement ECARTIP / PARERA

Offre :

Identifiant de l'offre : Groupement ECARTIP / PARERA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 350,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025M072

Titre : Reconnaissance et géolocalisation des réseaux sec sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 15/12/2025

Date de conclusion du marché : 07/01/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 859b9150-c5ab-4e23-8de9-8e21d643a8a0-02

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Numéro d'enregistrement : 20005922800011

Adresse postale : 500 place des Champs Elysées BP 62

Ville : EVRY-COURCOURONNES cedex

Code postal : 91054

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@grandparissud.fr

Téléphone : +33 169915858

Adresse internet : <https://www.achatpublic.com>

Profil de l'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_3-waWQ5FsC

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Groupement ECARTIP / PARERA

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 82077220000094

Ville : Vaux-en-velin

Code postal : 69120

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 177800059

Adresse postale : 56 rue de saint Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : +33 139205400

Adresse internet : <https://versailles.tribunal-administratif.fr/Demarches-procedures>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8a41c140-1919-4269-9ef6-3be5bdb78d5d - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 13/01/2026 à 09:33

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/01/2026